

#6

Bulletin d'information de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée

JUILLET 2021

CODECOM avenir

ZOOM SUR NOS 2 ZONES D'ACTIVITÉS, AUX SOUHESMES- RAMPONT ET À DUGNY-SUR-MEUSE

Détail en page 8



BUDGET 2021 | P.4



ACTEURS DU TERRITOIRE | P.6

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr





3

ENVIRONNEMENT



4

BUDGET 2021



6

ACTEUR
DU TERRITOIRE



7

SUIVI DE PROJETS



8

ÉCONOMIE



12

SOLIDARITÉ



13

TOURISME



14

CULTURE



16

ÉVÈNEMENTS

Édito du Président

Réunis le 8 avril dernier en Conseil communautaire, les élus ont approuvé le budget de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée pour 2021. Comme les années précédentes, ce budget a été voté à taux constants de fiscalité tant pour les ménages que pour les entreprises. Ce qui n'empêche pas notre Codecom de développer des projets forts et structurants pour le territoire.



En matière d'investissement tout d'abord. En effet, le Conseil communautaire a acté la construction d'une structure multi accueil à Souilly et la réfection complète du complexe sportif d'Ancemont, dont les travaux doivent démarrer en fin d'année. Les élus ont également validé l'engagement des travaux de la première tranche de la véloroute voie verte entre Dieue-sur-Meuse et Ancemont, ainsi que le lancement des études pour la future déchetterie-recyclerie à Dugny-sur-Meuse. La mise en accessibilité et la restructuration de l'école primaire de cette dernière commune, ainsi que les travaux programmés dans les autres écoles du territoire - notamment à Ambly - ont été approuvés, montrant l'engagement de notre Codecom en faveur de la jeunesse et de l'avenir.

En matière de développement ensuite. Des projets importants d'implantation et de restructuration d'entreprises sont en cours, notamment sur les zones d'activités de notre Codecom : les implantations des entreprises INDORAMA VENTURES et IEV sur la zone des Souhesmes, celles de DAGNET et BERNARD TP sur la zone de Dugny-sur-Meuse, ainsi que la modernisation et l'extension des locaux de la fromagerie Hutin à Dieue-sur-Meuse. L'entreprise nous fait d'ailleurs l'honneur d'inaugurer, dans ce numéro, une nouvelle rubrique intitulée « Acteurs du territoire » où nous avons souhaité donner la parole à celles et ceux qui font vivre notre territoire.

En matière de cohésion sociale et territoriale enfin. Si la Codecom est un acteur incontournable du développement économique, capable de mobiliser des financements et de nouer des partenariats décisifs, elle mène également une politique active afin de protéger et d'améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants. Ainsi notre Communauté de communes soutient-elle depuis de nombreuses années les actions de l'ADMR et de l'ILCG, qui assurent un service de proximité indispensable au maintien à domicile de nos aînés. Elle apporte également son soutien financier aux associations culturelles, sportives et d'entraide qui font vivre nos villages et entretiennent le lien social. Afin d'accompagner ces structures, pour certaines très affectées par la pandémie, dans la reprise d'un rythme plus normal d'activité, l'enveloppe dédiée a d'ailleurs été significativement augmentée cette année.

À la fois ambitieux et raisonnable, ce budget est donc à l'image de notre territoire et au service de l'ensemble de ses acteurs et forces vives. Car c'est ensemble et en tenant compte de nos particularités que nous pourrions poursuivre cette dynamique résolument tournée vers l'avenir.

Bons congés estivaux !

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°6

Directeur de la publication : Serge NAHANT

Réalisation : Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

Création et mise en page : isabelle-bomey.com

Impression : Imprimerie Lefevre Graphic (55)

Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée - Pixabay - Rubrique culture : Guillaume Ramon/CDT - Benoît Sanchez Matéo - Stéphane Benchimol - Plans : Géoportail.

Tirage : 4000 exemplaires - juillet 2021

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :

43 Rue du Rattentout - 55320 Dieue-sur-Meuse

T. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626

valdemeusevoiesacree.com

tourismevaldemeusevoiesacree.fr

Tri sélectif : où en est-on ?

La reprise économique mondiale de ce début d'année 2021 a entraîné une forte augmentation du coût des matières premières, et par ricochet, une forte augmentation du prix de rachat des matériaux issus de la collecte sélective.

Malheureusement, dans le même temps, les résultats des caractérisations des déchets contenus dans les sacs jaunes se sont fortement dégradés : **le taux de refus a en effet augmenté de 10 %**, passant de 14 % en 2020 à 24 % au premier semestre 2021, **ce qui représenterait environ 25 tonnes supplémentaires** pour cette année.

Les recettes supplémentaires issues de la vente des matériaux seraient donc amputées du surcoût induit par la hausse des refus de tri, soit 6 000 €.

Toutefois, cette situation peut très facilement s'inverser, en respectant 3 gestes simples :

- ▶ **Ne pas déposer d'objets, même en plastique dans le sac jaune** : seuls les emballages doivent s'y trouver,
- ▶ **Vider complètement les bouteilles avant de les jeter** : une seule bouteille contenant 1 litre de liquide représente environ 3 % de refus,
- ▶ **Déposer les emballages en vrac dans le sac jaune, ne surtout pas les regrouper dans un autre sac auparavant** : ce sac intermédiaire est classé dans les refus, même s'il n'y a aucune erreur de tri.



Déposer en vrac
les emballages
et bien les vider !



NON



Ne surtout pas
regrouper les
déchets dans un
autre emballage !

Pour toute question, vous pouvez contacter
le service déchets ménagers de la Communauté
de communes Val de Meuse - Voie sacrée

T 03 29 87 29 85
M ou via le formulaire de contact
disponible sur le site internet
valdemeusevoiesacree.com



3

La caractérisation Comment ? Pourquoi ?

À la fin d'une tournée de collecte sélective, les déchets sont vidés sur une plate-forme, et un échantillon d'environ 35 kg est prélevé au hasard à l'aide d'un chargeur, qui vide le contenu du godet dans une caisse.

Un opérateur effectue alors le tri, manuellement, mais tout en respectant le fonctionnement du process industriel (cf. exemple ci-dessous). Chaque matériau est ensuite pesé, ainsi que les refus de tri, ce qui permet de déterminer leurs proportions respectives.

Chaque année, 9 caractérisations sont réalisées.

La moyenne des caractérisations des 2 dernières années est calculée, puis appliquée sur les tonnages triés au cours de l'année, ce qui permet au centre de tri de répartir les tonnages des matériaux entre les clients.

Exemple : une collectivité collecte 200 tonnes de déchets, la moyenne des caractérisations est de 15 % d'acier, elle en récupère donc 30 tonnes.



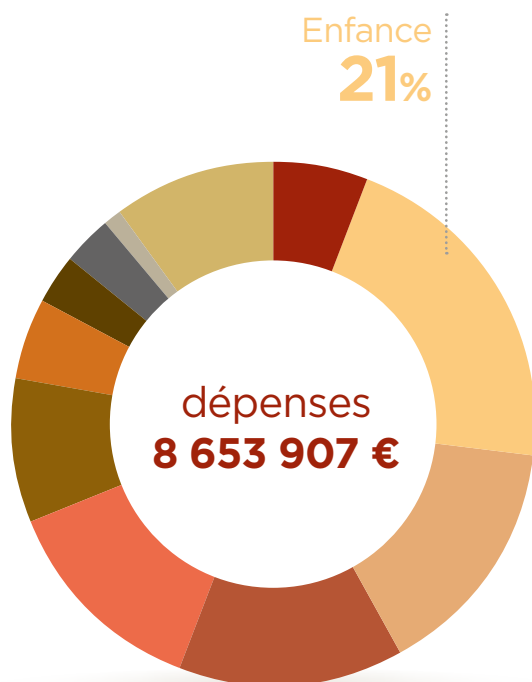
TRI D'UNE BOUTEILLE PLASTIQUE

Un trieur optique détecte la bouteille, qui est alors éjectée du tapis de tri par soufflage. Donc si la bouteille n'est pas vide, elle va rester sur le tapis, ne sera pas triée, et finira dans les refus.

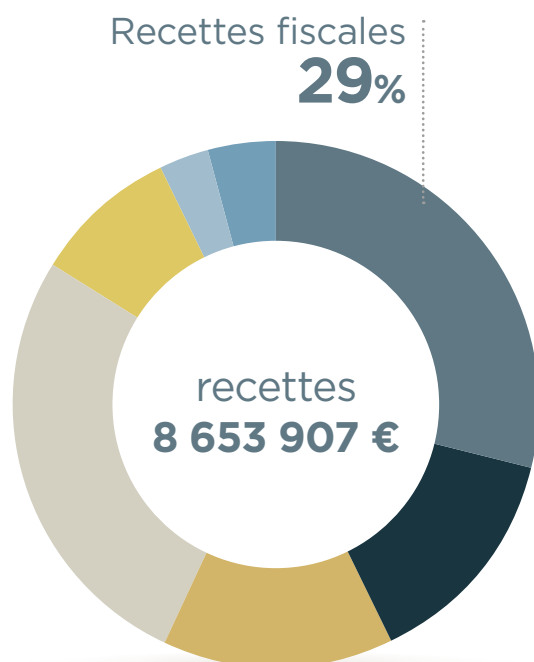
Lors de la caractérisation, l'opérateur va donc orienter cette même bouteille dans la catégorie des refus de tri.

Fonctionnement 2021

Le budget 2021 a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en avril 2021. Il est toujours possible, en cours d'année, de prendre des décisions ou de faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins.



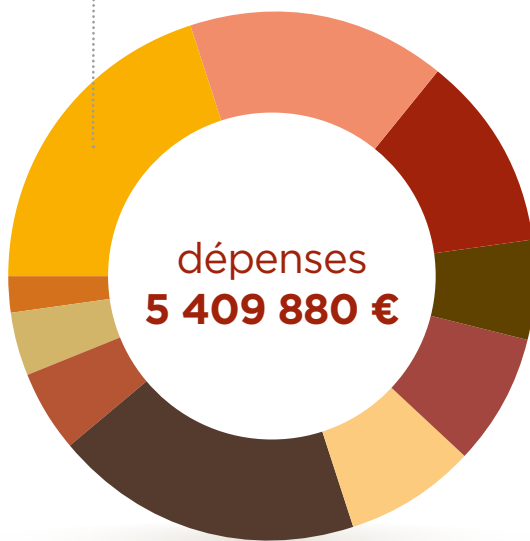
enfance	1 813 141 €
scolaire	1 309 736 €
attributions de compensation	1 204 112 €
insertion - secours - divers	1 129 695 €
actions économiques tourisme	836 869 €
administration générale	763 848 €
virement à la section investissement	514 847 €
habitat - maison de santé	399 468 €
cohésion sociale, culture école de musique	285 364 €
aménagement et environnement	279 726 €
voirie	117 102 €



recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	2 506 820 €
dotations et compensations État	2 317 869 €
excédent reporté	1 213 583 €
dotations, subventions et participations	1 195 224 €
produits des services, domaine et ventes diverses	739 422 €
autres produits de gestion courante	376 947 €
divers	304 042 €

Investissement 2021

Réfection Cosec et travaux bâtiments 20%



Cosec	1 081 011 €
enfance	1 046 713 €
aménagement et environnement	890 768 €
scolaire	675 200 €
voirie	438 531 €
habitat - maison de santé	415 796 €
actions économiques	302 332 €
travaux divers	257 319 €
divers	204 037 €
administration générale	98 173 €

Subventions 30%



subventions	1 632 441 €
autofinancement	1 151 877 €
dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	569 912 €
amortissement des immobilisations	517 498 €
virement de la section de fonctionnement	514 846 €
divers	216 340 €
cessions	182 000 €

Transformation de la fromagerie Henri Hutin

Un phare pour notre territoire

La fromagerie Henri Hutin est la filiale française du groupe HOCHLAND, numéro deux sur le marché fromager allemand qui possède 19 usines à travers le monde. Elle emploie 350 salariés, traite l'équivalent de 160 millions de litres de lait par an, soit 15% du lait lorrain qu'elle transforme en plus de 20 000 tonnes de fromages chaque année. L'ensemble des fromages à pâtes molles, pâtes pressées et pâtes fraîches sont 100% sans OGM depuis 2018.

Fin 2019, le Groupe choisit de renforcer encore son savoir faire et la diversité de son offre pour pouvoir répondre de la meilleure des façons aux évolutions et attentes du marché. Aussi, un projet d'investissement de plus de 80 millions d'euros est lancé pour proposer à terme une quinzaine de variétés de produits contre cinq actuellement. Ce projet baptisé « LighThouse », phare en anglais, vise à permettre la pérennité et le développement de l'activité de la fromagerie, essentielle dans l'activité économique du territoire et dans le rayonnement de la fabrication française en Europe et aux Etats Unis. **Plus de 90% des productions de la fromagerie sont exportées principalement en Allemagne et aux Etats -Unis.**

Ce projet qui se concrétise depuis quelques mois se fait dans un souci de développement durable et de diversification des laits avec les lancements de fabrication en lait bio et lait pâturage qui ont commencé depuis quelques mois en sont l'illustration.

Ce projet de transformation fédérateur est également soutenu par nos collectivités locales et ses élus, commune de Dieue-sur-Meuse, Communauté de commune Val de

Meuse-Voie Sacrée, le département de la Meuse et la région Grand Est. En effet, ce projet œuvre au développement de la filière laitière, à l'attractivité et à la stabilité industrielle pour le bassin de l'emploi.

Ce projet de transformation qui a pris corps depuis quelques mois devrait s'achever en 2024.

Depuis quelques mois, de nombreuses équipes internes sont mobilisées et coopèrent au développement organisationnel de la fromagerie pour accompagner les travaux colossaux entrepris tant par les équipes techniques internes que les intervenants extérieurs, pour modifier l'outil industriel. La mobilisation et l'engagement des équipes, essentiels dans une telle transformation, sont au rendez-vous et représentent un challenge permanent. La compréhension globale et permanente du projet et de ses incidences, l'adaptation et la coopération des salariés sont des clefs majeures pour la réussite de cette transformation. L'adaptation de ses partenaires et fournisseurs de lait a également été nécessaires et là aussi, ils ont répondu présents.

Des travaux impressionnants, sans interrompre la production, ont déjà été réalisés, ce qui constitue une véritable prouesse.

De nouveaux haloirs ont été créés, d'autres redimensionnés pour permettre plus de flexibilité dans la réponse à la demande client.

Pour traiter les diverses qualités de lait de la meilleure des façons, **de nouveaux tanks ont été installés.**

Enfin, pour pouvoir construire une nouvelle unité de production il est nécessaire d'agrandir les surfaces de production. Aussi, **la construction d'un nouveau parking a-t-elle débuté mettant au jour des vestiges archéologiques.** Des fouilles archéologiques ont eu lieu pendant 3 mois, ce qui a permis aux archéologues de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de faire des **découvertes exceptionnelles remontant à l'âge de bronze.**

Leur rapport issu des milliers de découvertes sur le site devrait être disponible via l'INRAP (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive) d'ici 2 à 3 ans, le temps d'analyser tous les prélèvements effectués sur le site.

Nous vous donnons rendez-vous en 2024 pour l'inauguration de la nouvelle unité !

Meule



Poteries



Silo à grains



Installation d'un tank

Déchetterie de Dugny

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchetterie et d'une recyclerie à DUGNY a été attribué au cabinet d'architecture ER ARCHITECTES pour un montant de 160 400 € HT. Le maître d'œuvre est en groupement avec les cabinets BEREST (Bureau d'étude Structure), SENS et PAYSAGE (Paysagiste), ADAM (Bureau d'étude structure béton), ICS BOIS (Bureau d'étude structure bois) et CERITEL (Bureau d'étude fluides).



La future déchetterie intercommunale s'étendra sur environ 1,5 hectare et est **prévue pour 2023**.

Zone entre deux haies

Le permis d'aménager a été accordé en juin 2021 par la Commune de Dieue sur Meuse.

Les autres autorisations administratives sont en cours d'instruction par les services de l'État. Ainsi le dossier loi sur l'eau est en cours d'instruction par la DDT de BAR LE DUC, de même que le dossier porté à connaissance des eaux usées suite à l'avis favorable émis par le Syndicat d'Assainissement de la Dieue.

Dès lors que la Communauté de communes aura reçu toutes les autorisations, le lancement de la mise en concurrence pour l'aménagement de la zone pourra être réalisé, les opérations de commercialisation pouvant être menées en parallèle de ces différentes phases.

Travaux de voirie saison 2021

liste des communes concernées

CETTE ANNÉE LA PROGRAMMATION VOIRIE POUR LES TRAVAUX D'ECF CONCERNE LES VILLAGES DE :

- **Belrupt** - Rue du Moulin
- **Blercourt** - Rue de la Grand
- **Dugny** - Rue des Lilas
- **Les Souhesmes** - Ruelle des Mathieux
- **Les Souhesmes** - Rue de la Martinauche
- **Rampont** - Rue du Chaufour
- **Rampont** - Rue du Placy
- **Senoncourt** - Petite Rue
- **Souilly** - Route d'Osches
- **Souilly** - Lotissement Le Mazet
- **Villers sur Meuse** - Chemin de la forêt

Les travaux sont programmés pour la rentrée 2021.

CETTE ANNÉE EST ÉGALEMENT PRÉVUE LA RÉFECTION DE LA ROUTE INTERCOMMUNALE ENTRE OSCHES ET LEMMES, AVEC PARTICIPATION SOUS FORME DE FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNE DE OSCHES.

Des travaux de voirie sur les routes intercommunales de la Commune de SOMMEDIÈUE sont également programmés sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la Commune.

SONT CONCERNÉES :

- Début de la rue du Pilan
- Rue du Grand Pont
- Petite Rue
- Rue Ronde Côte
- Rue Laude

Zone du raisin

Dugny-sur-Meuse



Afin d'assurer la sécurité incendie de l'ensemble de la zone, **une réserve incendie de 240 m³** a été mise en place au début d'année 2021.



En 2020, l'entreprise DAGNET TOITURES a acheté à la Codecom une parcelle d'environ 5 256 m² afin d'y construire **un hangar de stockage de matériaux/véhicules avec une partie bureau**. Le bâtiment est opérationnel depuis le début de l'année 2021.

À proximité immédiate de celle-ci, l'entreprise va acheter un deuxième terrain à la Codecom.

D'une surface d'environ **9 400 m²**, celui-ci servirait à y implanter un **bâtiment de stockage de bois/tuiles et un bâtiment avec des garages à louer**.



ZOOM SUR NOS ZONES D'ACTIVITÉS

9



La future déchetterie intercommunale s'étendra sur environ 1,5 hectare et est **prévue pour 2023**.



Afin de pouvoir développer ses deux activités de terrassement et de transport, l'entreprise BERNARD TP va acheter à la Codecom **une parcelle d'environ 2 hectares** à proximité immédiate de l'entreprise DAGNET TOITURES.

Afin de pouvoir à la fois créer ses bureaux et aussi stocker ses engins, l'entreprise souhaite y implanter un bâtiment d'environ 800 m².

Son installation est prévue pour la fin 2021/début 2022.

FACE À LA CRISE SANITAIRE QUE NOUS TRAVERSONS, L'EUROPE, L'ÉTAT FRANÇAIS ET LA RÉGION GRAND EST ONT MIS EN PLACE DES PLANS DE RELANCE ACCORDANT DES AIDES FINANCIÈRES.

Jeune, habitant de la codecom, entreprise, association, acteur touristique, culturelle ou associatif, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la Codecom (en flashant ce QRcode) pour consulter les aides auxquelles vous pouvez prétendre.



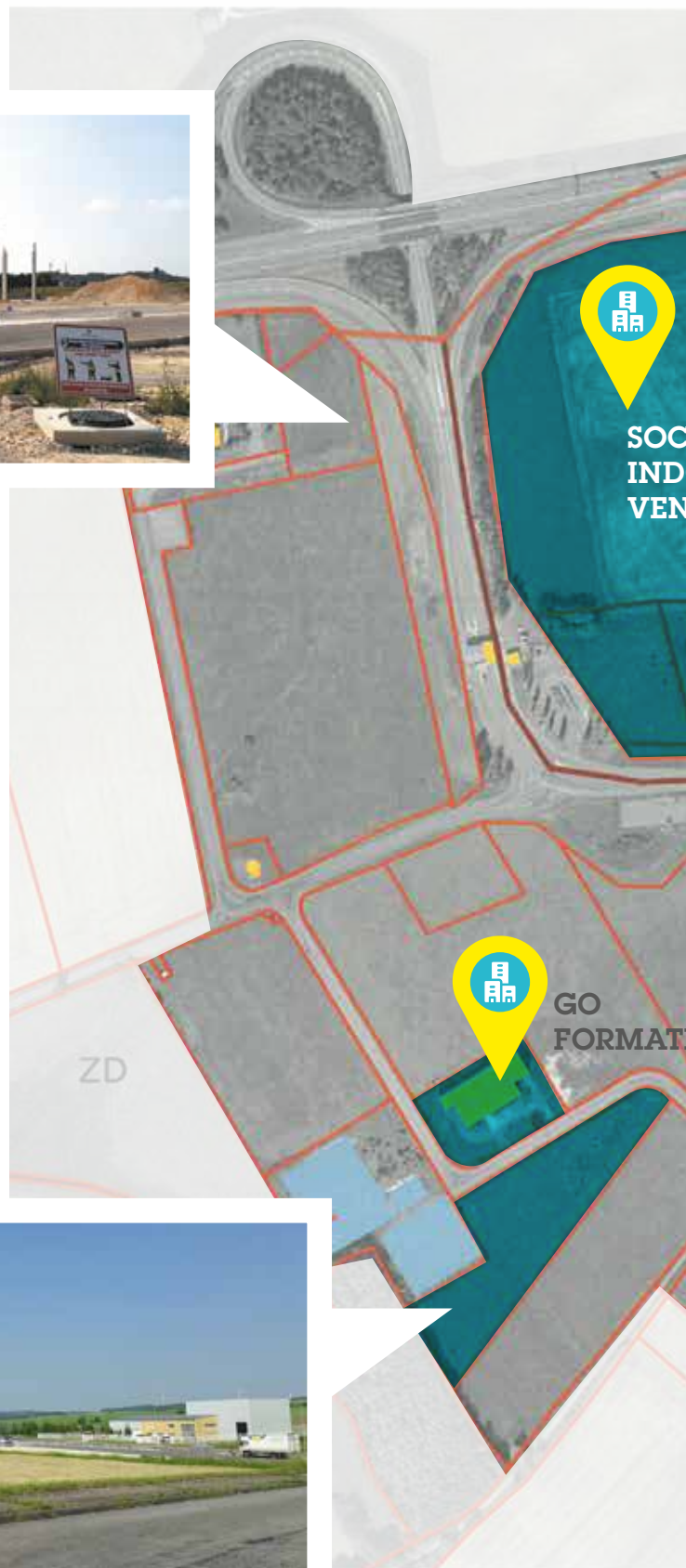
Zone des Souhesmes Souhesmes-Rampont



Le 19 mars dernier, la société INDORAMA VENTURES a acheté un **terrain d'environ 86 000 m²**.

Ce nouveau site de production travaillera avec les usines existantes de production de paillettes de PET en Europe. À pleine charge, la capacité annuelle du site sera de 60 000 tonnes de résine rPET, ce qui équivaut à environ **2,4 milliards de bouteilles par an**.

Sa mise en service est prévue pour le 1^{er} trimestre 2022.



**LA ZONE DES SOUHESMES
A DOUBLÉ SON NOMBRE
D'ENTREPRISES EN 2 ANS.**



Accompagnant les projets de formation dans les domaines de la logistique, des travaux publics, de la sécurité et des transports, l'entreprise Go ! Formations, a acheté le 30 avril dernier un terrain d'environ **11 000 m² attenant au bâtiment déjà propriété de la société**.



Projet en cours

Bâtiment existant



Le 25 janvier 2021, la société INTERCONTINENTAL EQUIPEMENT VERDUN (IEV) a acheté une **parcelle d'environ 32 900 m²**.

Cette entreprise fabrique du matériel et des équipements sur mesure. Depuis plus de 40 ans, cette société conçoit et fabrique des bennes portuaires, lames niveleuses, godets et équipements grandes dimensions pour carrières, chantiers...

Sa mise en service est prévue pour le 4^e trimestre 2021.

Desserte et viabilisation de la parcelle IEV réalisées par le bureau d'études MGI.

L'entreprise BERTHOLD a été retenue pour réaliser les travaux qui auront lieu durant l'été 2021.



Le 19 mars dernier, le groupe GONZATO-GEPELEC, spécialisé à la fois dans les travaux d'éclairage public et dans les études/travaux de réseaux, a acheté une **parcelle d'environ 6 700 m²** afin de rassembler à terme ses deux sites verdunois et barisien en un unique lieu d'activité.

Sa mise en service ne se fera pas avant 2022.



Le portage de repas à domicile

une aide complémentaire au maintien à domicile

Préserver son autonomie et rester à son domicile dans son environnement choisi, c'est le choix de vie le plus souvent exprimé par nos Aînés.

Sur notre territoire de la Communauté de Communes Val de Meuse- Voie sacrée, depuis de nombreuses années, les associations locales sont présentes et engagées dans les actions qui favorisent ce maintien à domicile. Et la Communauté de Communes contribue, par son aide financière, au maintien du service de portage de repas.



4 420

repas livrés sur 2020

4

hôtesses

21 526 km

parcourus en 2020
par nos 4 hôtesses
sur le territoire

QUELLE ORGANISATION ?

Le repas est livré en liaison chaude du lundi au vendredi. Les livraisons s'effectuent au domicile des bénéficiaires du portage en 2 tournées. Ainsi, le temps de livraison correspond au maintien de la température du plat chaud dans le respect des conditions sanitaires. L'ADMR est l'association porteuse de ce service de livraison et en assure la gestion administrative et comptable.

Auparavant, c'était l'association ILCG, Instance locale de coordination gérontologique qui gérât l'organisation du service portage de repas. La coordination actuelle avec les services départementaux, notamment pour la fourniture de coques isothermes de transport, reste une des missions de L'ILCG. Enfin, une Convention tripartite lie ADMR, ILCG et l'Ehpad Jacques Barat-Dupont de Sommedieue, fournisseur des repas.

ET POUR LES REPAS ?

Les repas sont livrés chauds dans le temps de midi, au domicile des bénéficiaires, par une hôtesse qui leur remet également la liste des menus de la semaine. Une coque isotherme assure le maintien au chaud du plat. Entrée, fromage et dessert sont transportés en glacière.

Les menus sont élaborés à l'Ehpad de Sommedieue par une Commission Restauration constituée d'une diététicienne (Elior), une chef gérante (Elior), deux résidents et le chef de cuisine. Il est, bien sûr, tenu compte des régimes alimentaires. Chaque jour vers 11 heures 15, les hôtesses ADMR se rendent aux cuisines de l'Ehpad prendre ces repas et les livrent au plus vite chez les bénéficiaires.

QUELQUES CHIFFRES

Pour l'année 2020, le nombre de repas livrés est de 4420 à raison de 23 à 25 repas par jour sur le territoire de notre association locale ADMR Val de Meuse et Plateau de Souilly. Les hôtesses (formées au nombre de 4) sont indemnisées pour leur temps passé, et les kms effectués avec leur véhicule personnel. Elles ont parcouru, en 2020, 21 526 km !

QUI CONTACTER ?

ADMR Val de Meuse et Plateau de Souilly

A 1, bis route de Senoncourt
55320 Ancemont

M vdmps@fede55.admr.org

T Téléphone : 03 29 87 63 51



Tous en piste !

Le territoire de la Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée offre de magnifiques possibilités pour pratiquer le VTT dans un cadre naturel et préservé.

10 circuits labellisés par la Fédération Française de Cyclisme sont proposés du mois de mars au mois de septembre, aux départs de l'aérodrome du Rozelier, de la mairie de Dieue-sur-Meuse, du lieu-dit « Les Epichées » à Sommedieue, de la mairie de Belrupt-en-Verdunois et du camping des Breuils à proximité de Verdun. Circuits verts courts pour les familles, circuits bleus plus longs jalonnés d'aires de pique-nique pour les excursionnistes, ou parcours rouges et noirs pour les sportifs les plus aguerris : **il y en a pour tous les goûts.**

Les membres du Club VTT Saint Symphorien, des mordus de VTT investis dans le partage de leur passion, entretiennent le balisage des itinéraires pour la Communauté de communes. **Leur travail assidu a permis au site d'obtenir et de pérenniser la labellisation des circuits par la Fédération Française de Cyclisme.** Ils animent également le site par l'organisation annuelle de la Béholle, une randonnée conviviale à VTT, ouverte à tous, labellisée « Rando d'or ». Cette manifestation attire chaque année plusieurs milliers de vététistes.

Les circuits accueillent de nombreux visiteurs avides de sport de plein air, à la fois des meusiens, des touristes ou des sportifs habitués du lieu. Et leur

fréquentation ne cesse de grimper. Face aux crises que nous traversons, environnementale ou sanitaire, l'engouement pour les activités de pleine nature bat son plein.

La création de ces circuits a été permise par la mise en place d'une convention entre la Communauté de communes Val de Meuse – Voie Sacrée et l'Office National des Forêts (ONF). **Attention cependant : la pratique du vélo est interdite par le Code forestier en dehors des circuits conventionnés.** Le vététiste qui quitte les circuits balisés par la Communauté de communes, ou qui crée de nouveaux circuits sauvages, s'expose à une amende allant jusqu'à 1 500 € et à la confiscation de l'objet ayant permis l'infraction. Les véhicules à moteurs sont en revanche strictement interdits, y compris sur les parcours aménagés.

Les circuits n°5, 7, 8, 9 et 15 sont actuellement interdits au public. Le circuit de trail n°5 est également concerné. Le balisage a été en partie retiré, l'accès n'est donc plus sécurisé et il existe un risque de circuler sur des terrains militaires qui sont strictement interdits au public. Les vététistes s'y engagent alors au péril de leur vie et s'exposent à des amendes conséquentes.

De nouveaux circuits sont en cours de création. À pied ou à VTT, découvrez la diversité à la fois végétale et animale de nos forêts tout en préservant sa tranquillité. Afin de limiter les nuisances de l'activité humaine : évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons, ne troublez pas la quiétude des animaux sauvages et gardez vos détritus.

Faites aussi attention à votre sécurité : contrôlez l'état de votre VTT, prévoyez ravitaillement, boissons et accessoires de réparation. Si vous partez seul : laissez votre itinéraire à votre entourage. Et n'oubliez pas votre casque ! À savoir : les circuits VTT sont fermés en période de chasse, de la fin de septembre à la fin de février.

Pour préparer votre sortie à VTT, contactez l'Office de Tourisme Val de Meuse-Voie Sacrée, qui vous fournira les cartes des pistes, la charte du vététiste et vous indiquera les sites, hébergements et restaurants labellisés « Accueil Vélo » qui proposent des prestations adaptées pour tout type de cyclistes.



Votre office de tourisme **est ouvert cet été !**

Que faire en famille ce week-end ? Que puis-je visiter avec mes amis ? Où puis-je me balader ? **Marina vous accueille le lundi de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, et le samedi de 9h00 à 12h30 avec plein d'idées à vous proposer.**

Vous y trouverez également de la documentation et des cartes sur nos circuits de randonnées, à pied ou à vélo, et sur le patrimoine de notre territoire. »

RENSEIGNEMENTS :

Office de Tourisme Val de Meuse – Voie Sacrée

A 43, rue du Rattentout 55320 DIEUE-SUR-MEUSE

T 03 29 87 58 62

M tourisme@valdemeuse.fr

W tourismevaldemeusevoiesacreee.fr

Club VTT Saint Symphorien

F @leslouspsdebelrupt

W vtt-club-saint-symphorien.fr/

T 06 38 32 16 91



Rentrée de l'école intercommunale de musique

L'école de musique réunit trois grandes missions : sensibiliser le plus large public, former des musiciens, et être acteur de la vie culturelle du territoire en contribuant à l'animation et à la diffusion.

En cela elle est un lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi de rencontres, d'échanges et de partage pour un épanouissement culturel et personnel.

Elle est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes, du territoire de la communauté de communes et hors.

La Maison de la Musique à Dieue, entourée de son magnifique cadre de verdure, est un outil fonctionnel, convivial et harmonieux, adapté aux besoins des activités musicales.

LES PARCOURS DE FORMATION

L'apprentissage propose un parcours de formation qui permet à l'élève musicien de construire son projet artistique : choisir une discipline dominante (instrument) et conforter le parcours par des disciplines complémentaires (formation musicale, pratique d'ensemble). C'est le Parcours complet.

Il est possible de s'inscrire et de suivre des parcours plus souples :

- **Cursus Loisir** : instrument seul + pratique d'ensemble > adolescents à partir du collège/ adultes
- **Pratique d'ensemble seule ou Formation musicale seule** : minimum 2 ans pratique instrumentale
- **Ateliers** : Initiation musicale / Découvertes instrumentales > enfants à partir de 5 ans

REPRISE DES COURS
À PARTIR DU LUNDI
20 SEPTEMBRE 2021



Diffuser
Former
Sensibiliser



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

► Ateliers jeunes enfants

Initiation musicale à partir de 5 ans dans l'année civile en cours

Découverte de l'univers et de l'organisation des sons à travers des chansons, comptines, jeux sur des percussions et objets sonores; initiation ludique et créative au langage musical

Découvertes instrumentales à partir de 6 ans et +

Destiné aux enfants dont le choix instrumental n'est pas déterminé. A travers une approche ludique, sensorielle, créative et collective, les enfants peuvent « essayer, toucher » les instruments. L'atelier est animé, à tour de rôle, par les professeurs d'instrument.

► Pratique instrumentale

Enfants à partir de 7 ans, adolescents, adultes.

- **Saxophone** lundi ou mardi / mercredi
- **Flûte traversière** jeudi
- **Guitare** vendredi / samedi matin
- **Batterie, percussions** mercredi / jeudi
- **Piano** tous les jours (excepté samedi)

L'école dispose d'un service de location d'instruments

► Formation musicale

Elle réunit théorie, développement de l'audition et culture musicale.

Enfants et ados mercredi / jeudi, selon niveau

► Pratique d'ensemble

Pour développer le goût et le plaisir de jouer avec les autres musiciens. À partir de la 2^e année de pratique instrumentale.

- **Ensemble de guitares** vendredi ou samedi
- **Ensemble de musique actuelle** percussions, claviers et autres mercredi
- **Groupe multi-instrumental 1** divers instruments... jeudi
- **Groupe multi-instrumental 2** ouvert aux saxophones et autres instruments

FONCTIONNEMENT

► Cours instrument

- Individuel 30 minutes /semaine
- Individuel 45 minutes /semaine (minimum 6 ans de pratique)

► Formation musicale

- Cours collectifs par niveau 45 minutes /semaine

► Pratique d'ensemble

- Cours collectifs 45 minutes /semaine

► Ateliers

- Initiation cours collectif 45 minutes /semaine
- Découvertes: cours collectif 45 minutes /semaine

Les cours ont lieu en journée et soirée, les horaires sont déterminés en début d'année scolaire

AUTRE ACTIVITÉ

• Musique à l'école

Des projets d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'Éducation Nationale, sont mis en œuvre dans les écoles maternelles et primaires de la Communauté de Communes. Un musicien-intervenant mène ces projets avec les classes.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les activités sont encadrées par une équipe de musiciens professionnels :

DUTHEIL-SOUDEY Camille Flûte traversière, formation musicale, groupe multi-instrumental 1, initiation musicale

KLEIN Valérie Saxophone, groupe multi-instrumental 2

HANSER Philippe Batterie, ensemble musique actuelle

BINOT Yan Guitare, ensemble guitares

JACQUES Julien Intervenant Musique à l'école

GENIALE Catherine Direction, piano

INFORMATIONS

► Permanences

Inscriptions du 1^{er} au 8 septembre 15h - 18h30 à la Maison de la musique. Ou contact par téléphone ou mail.

Inscriptions possibles en cours d'année selon place disponible.

► Reprise

À partir du lundi 20 septembre. Passée cette date, l'École de musique fonctionne selon le calendrier scolaire

Valérie, Catherine, Camille, Yan, Philippe et Julien seront heureux de vous accueillir dans les activités à partir de septembre !

Une question ? Un renseignement ? Une inscription pour la rentrée 2021 ?

Maison de la Musique et des Traditions
Rue de l'église à Dieue-sur-Meuse

T 03 29 87 63 62

M ecoledemusique-dieue@orange.fr

W valdemeusevoiesacree.com

Communauté de communes

Val de Meuse-Voie Sacrée

43 rue du Rattentout à Dieue-sur-Meuse

T 03 29 87 60 75

M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr

W www.valdemeusevoiesacree.com



Agenda culturel 2021



Week-end du 18 & 19 septembre

à l'église fortifiée de Dugny

Journées du Patrimoine

« Week-end médiéval »

- **Exposition** : reconstitution historique de la vie quotidienne au début du XIII^e siècle de l'association Bellatores Hospitalis - Les Guerriers de l'Hôpital.
- **Visites guidées** : de l'église fortifiée de Dugny-sur-Meuse et de l'église Sainte Marie Madeleine de Génicourt.

Vendredi 15 octobre 18H30

Salle des fêtes de Monthairons - Partenariat Scènes et territoires

Spectacle « Mobylette »

Par la Compagnie le Plus Petit Espace Possible

Résidence artistique de la Compagnie du 11 au 15 octobre dans le RPI Monthairons/Tilly/Villers.

Samedi 20 novembre

à Souilly - Partenariat Scènes et territoires

Spectacle « La femme pavillon »

Par la Compagnie le Plus Petit Espace Possible

Résidence artistique de la Compagnie du 8 au 20 novembre, rencontres, atelier avec l'école de musique.

Plus d'infos, contactez le centre culturel Arcature au 03 29 87 63 62 ou l'Office de tourisme au 03 29 87 58 62

Église Sainte Marie Madeleine



Église de Dugny-sur-Meuse



Bief du ruisseau de la Dieue

Du 26 juillet au 11 août

à Dieue-sur-Meuse

Si tu as entre 14 et 17 ans, que tu as envie de vivre des moments d'échanges et de partage... Chausse tes bottes et viens nous aider !

Cet été, la codecom lance un chantier jeunes, et invite les 14/17 ans à participer à un projet d'aménagement sur le bief du ruisseau de la Dieue, sur la commune de Dieue-sur-Meuse. Tout au long de ce projet, ils seront accompagnés d'une équipe d'animateurs et du personnel technique du CPIE. **À la fin de ce chantier, un mini séjour en Baie de Somme viendra récompenser les efforts des participants !**

**DES CHANTIERS JEUNES
ONT LIEU À CHAQUE
VACANCES SCOLAIRES !**

**Informations et réservations
auprès de Marlène Muller
au 03 29 88 85 84
ram.valdemeuse.voiesacree@
laposte.net**



LA BAIE DE SOMME